



## **Communiqué du Conseil permanent des évêques de France à propos de la levée de l'excommunication.**

La levée, par le Saint-Siège, de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X suscite de nombreuses réactions dans l'opinion catholique et dans la société.

La simultanéité de cette annonce avec la révélation des propos de Mgr Williamson, niant le drame de l'extermination des juifs, provoque une réprobation on ne peut plus légitime.

Les évêques de France condamnent fermement les paroles inacceptables et scandaleuses de Mgr Williamson.

Ils redisent à la communauté juive de France leur engagement indéfectible au dialogue et à l'amitié.

Ils rappellent que Benoît XVI ne cesse de signifier son attachement à une relation fructueuse entre juifs et chrétiens.

Ils précisent instamment que la levée de l'excommunication n'est pas une réhabilitation.

Elle constitue le point de départ d'un long chemin qui supposera un dialogue précis.

En aucun cas, le Concile Vatican II ne sera négociable.

Aucun groupe ecclésial ne peut se substituer au magistère.

Les évêques saluent la volonté du Saint-Père d'aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait faire comme invitation à une réconciliation. Ils sont en communion avec lui dans l'exercice de la vigilance épiscopale.

Ils expriment leur soutien et leur reconnaissance aux prêtres, diacres, religieux et laïcs qui composent l'Eglise catholique en France et animent fidèlement les communautés chrétiennes vivantes et proches des hommes de ce temps.

Paris, mercredi 28 janvier 2009

## **Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France**

---

### **Dialogue de la charité et accueil des exclus**

*Communiqué de l'Évêque de Nanterre du 30 janvier 2009*

Premier serviteur de la communion universelle, le Pape doit tout faire pour que cessent les divisions et que tous les chrétiens grandissent dans la communion. Nous soutenons par la prière l'initiative qu'il vient de prendre et souhaitons de tout cœur qu'elle porte des fruits car dans la marche vers la pleine communion de tous les baptisés il n'est pas possible que nous laissions des frères et sœurs au bord du chemin. "Le Pape Benoît XVI a voulu aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait faire comme main tendue, comme une invitation à la réconciliation." (Cardinal Ricard ; 24 janvier 2009).

Même si les données historiques et doctrinales ne sont pas comparables, un parallèle avec la levée des excommunications entre orthodoxes et catholiques est éclairant.

En 1054 le Pape et le Patriarche de Constantinople se sont excommuniés

réciproquement. Par la prière des chrétiens et de nombreuses rencontres à tous les niveaux (dont celle de Paul VI et d'Athènagoras 1er en 1964), le Saint Esprit nous a fait la grâce de vivre ce qui est couramment appelé en oecuménisme "le dialogue de la charité", condition nécessaire pour commencer un dialogue doctrinal et le poursuivre. Les anathèmes entre Rome et Constantinople ont été levés en 1965 en plein Concile Vatican II et le dialogue théologique toujours en cours a été annoncé en 1979.

Benoît XVI n'a pas réhabilité les quatre évêques (cf. le communiqué du conseil permanent de la conférence des évêques du 21 janvier 2009) et il n'a pas déclaré la pleine communion. Il a posé un geste pour avancer dans "le dialogue de la charité".

Il y a eu une réelle insuffisance d'explication et de communication qui a pour résultat de parasiter l'intention généreuse du Pape et d'une façon plus large l'évangélisation. Je pense aussi à ceux qui marchent plus difficilement sur les chemins de la foi, qui attendent quelque chose de l'Église et risquent de se décourager.

Du parasitage, on est passé au scandale en apprenant les propos "négationnistes" d'un des évêques concernés. Le Supérieur de la fraternité Saint Pie X a désavoué son frère, l'a interdit de prise de parole publique sur les questions politiques ou historiques et a demandé "pardon au Souverain Pontife et à tous les hommes de bonne volonté pour les conséquences dramatiques d'un tel acte." Mais certains étaient déjà allés aussi jusqu'à l'amalgame, soupçonnant voire accusant le Pape.

Aussi bien sur les questions doctrinales qui demeurent que sur la réalité de la Shoah, Benoît XVI a parlé clairement au cours de l'audience publique du mercredi 28 Janvier 2009 : "Je souhaite que mon geste soit suivi par un prompt engagement de leur part à accomplir les pas supplémentaires nécessaires pour réaliser la pleine communion avec l'Église, en témoignant ainsi de la véritable fidélité et de la véritable reconnaissance du magistère et de l'autorité du Pape et du Concile Vatican II. Alors que je renouvelle avec affection l'expression de ma pleine et indiscutable solidarité avec nos frères destinataires de la Première Alliance, je souhaite que la mémoire de la Shoah incite l'humanité à réfléchir sur la puissance imprévisible du mal lorsqu'il conquiert le cœur de l'homme. Que la Shoah soit pour tous un avertissement contre l'oubli, contre la négation ou le réductionnisme, car la violence contre un seul être humain est une violence contre tous."

Ayons tous autant d'audace et d'espérance que Benoît XVI en manifeste à l'égard de ces quatre évêques ! Autant qu'il est en notre pouvoir, ouvrons nos cœurs, tendons nos mains à ceux qui dans l'Église sont excommuniés, à ceux qui croient être excommuniés, à ceux qui ne peuvent recevoir les sacrements mais sont toujours membres de l'Église et ne sont pas excommuniés. Pensons aussi à ceux qui ne peuvent recevoir le baptême mais n'en sont pas moins des "amis de Jésus" méditant la Parole de Dieu, priant et souvent collaborant avec nous au rayonnement de l'Évangile ! Faisons de même dans la société à l'égard des "blessés de la vie" atteints dans leur santé ou leur vie conjugale ou familiale ou professionnelle ou dans leur affectivité, leur sexualité, etc.

Je rappelle ce qui est de première actualité dans notre diocèse : la priorité évangélique aux pauvres et aux précaires, le service des équipes d'animation pastorale dans chaque paroisse, le développement d'une catéchèse pour tous les âges et toutes les situations, la multiplication des petites communautés fraternelles de foi et le renouvellement du service matériel et économique des paroisses et doyennés.